

I.I.B.S.N.

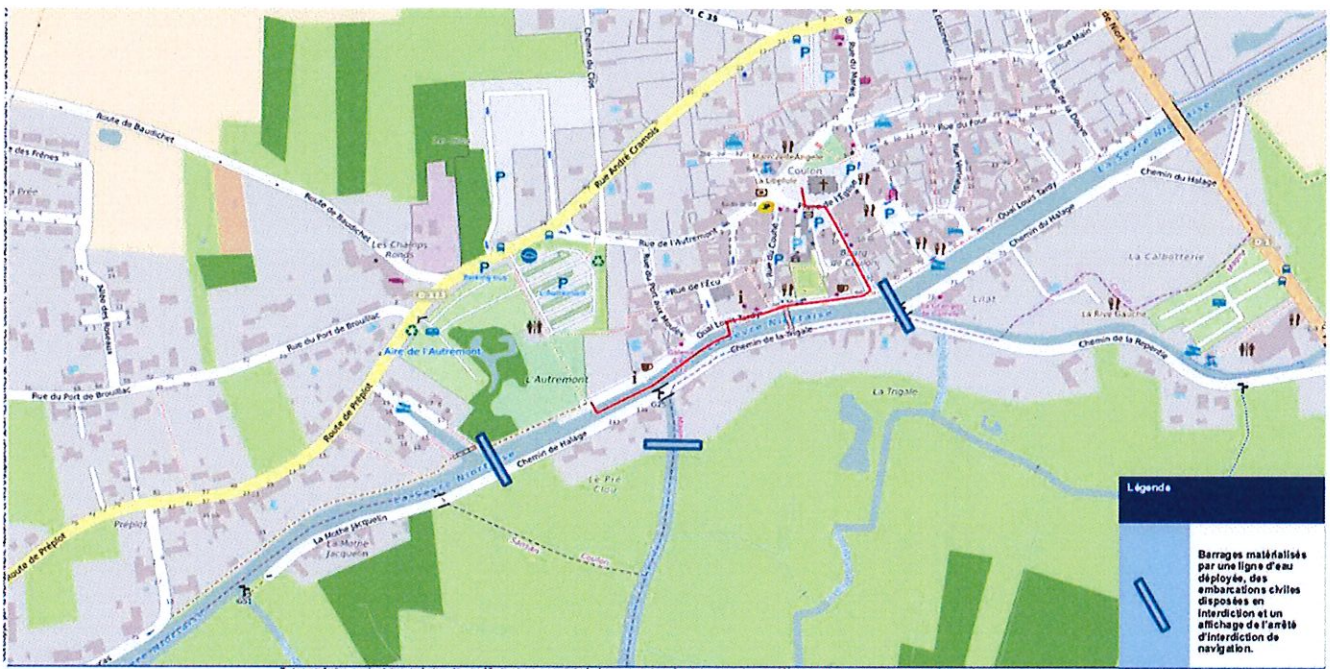
# AVIS À LA BATELLERIE

## AUX USAGERS DE LA SEVRE NIORTAISE

N° 2024-17  
Du 21/05/2024

## AVIS AUX USAGERS DE LA SÈVRE NIORTAISE, POUR LA TRAVERSÉE DU PORT DE COULON

En raison du passage de la flamme Olympique sur la Sèvre niortaise, la navigation sera interdite sur 450 mètres en aval du Port de Coulon (79510), le 2 juin 2024, entre 14 heures et 18 heures, tel que définit selon le plan ci-après :



Le stationnement de tout bateau est interdit pendant la traversée de la flamme, à l'exception des services de secours, de gendarmerie et de l'IIBSN.

Une signalisation fluviale, adaptée aux circonstances, indiquera l'interruption de la navigation.

**I.I.B.S.N.** La Présidente  
Pour la Présidente Séverine VACHON  
Le Directeur Marc LAMBERT